

Conseil Général des Pyrénées-Orientales
Direction Eau, Agriculture, Environnement
Pôle Agriculture-Forêt-Espace rural
Ancien Hôpital Militaire
32 avenue Maréchal Foch
66906 Perpignan cedex
Tél. 04 68 85 82 31

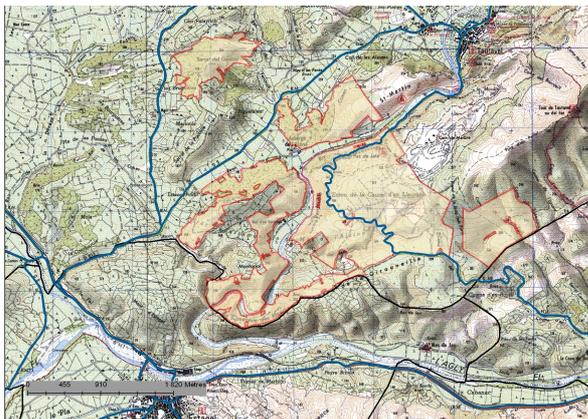
Correspondant :
Serge Peyre, chargé de mission Forêts
mail: Serge.PEYRE@cg66.fr

Les forêts départementales

La Forêt du Puig de l'Estelle est située sur le territoire des communes d'Arles sur Tech et de St Laurent de Cerdans. Cette forêt, d'une surface totale de 214,2 ha, est principalement composée d'un taillis de châtaigniers, d'une futaie de chênes pubescents et de pins laricios (*en cours de rédaction*).

La Forêt du mas de l'Alzine est située sur le territoire de la commune de Tautavel. Elle a été acquise en 1930 (délibération du 3 octobre 1929) avec objectif d'améliorer le couvert forestier du bassin hydrographique de Verdoble et de l'Agly Ce domaine couvre 468 ha dont 88 ha sont principalement à l'état de futaie résineuse et les 380 ha restants à l'état de garrigue semi boisée. Pour en savoir plus.

La forêt départementale du Mas de l'Alzine



Parcourue par le Verdoble et installée entre vignoble, falaise et replat, la forêt départementale du Mas de l'Alzine d'une surface de 486,8 ha est propriété du Conseil général depuis 1930 (délibération du 3 octobre 1929). Acquis dans l'objectif d'améliorer le couvert forestier du bassin hydrographique du Verdoble et de l'Agly, elle est située intégralement sur le territoire de la commune de Tautavel. Recouverte principalement de garrigue à chêne vert et dans une moindre mesure de pinède, elle a été le théâtre de 1934 à 1997 d'une exploitation minière particulièrement active d'extraction de carbonate blanc.



Conformément au code Forestier, la propriété, en tant que domaine public, est gérée par l'Office National des Forêts.



Une propriété principalement occupée de garrigues et de maquis.

Répartis en 5 tènements, elle est recouverte de 399 ha (soit 82%) d'espaces non boisés et 87,8 ha d'espaces boisés.

Les Espaces non boisés (399 ha soit 82 %) sont composés de :

- Garrigue à Buplèvre : 180.7 ha
- Garrigue à chêne kermes : 144.3 ha
- Garrigue à Romarin : 28,1 ha
- Zones rocheuses : 45.9 ha



Les Espaces boisés (87.8 ha soit 18 %) sont composés de :

- Cèdre : 9.8 ha
- Pin d'Alep : 49 ha
- Pin noir d'Autriche : 8.5 ha
- Pin Pignon : 4.5 ha
- Pin laricio de corse : 6.7 ha
- Taillis de Chêne vert : 9.3 ha



La forêt départementale du Mas de l'Alzine est dotée d'un document de gestion durable: Le plan d'aménagement forestier qui a été réalisé par l'Office National des Forêts pour la période 1997/2011.

Le plan d'aménagement a retenu les objectifs suivants:

« *L'aménagement devra se donner pour but principal de prévenir les incendies, afin de pouvoir mettre en valeur les potentialités de cette forêt*

- *Intérêt de protection générale des sols, pour lequel a été acquise cette forêt,*
- *Intérêt forestier : application d'une sylviculture*
- *Intérêt écologique : préservation et développement de la biodiversité*
- *Intérêt paysager,.....*
- *Intérêt cynégétique.....*
- *Intérêt pastoral et viticole....»*

En matière de gestion forestière durable, la propriété a été scindée en 2 séries :

Série	Surface totale	Objectifs principaux	Objectifs secondaires
Protection Physique et production	291.83 ha	Protection physique (érosion) et production de bois d'œuvre et de chauffage.	Protection du milieu, des paysages et recherche d'un équilibre cynégétique.
Intérêt écologique général	194.96 ha	Protection de l'intérêt écologique général.	Protection du milieu, des paysages et recherche d'un équilibre cynégétique.

Une propriété productrice potentielle de bois d'œuvre, de bois énergie, de bois d'industrie et de liège sur 60 % de son territoire.

D'un point de vue forestier, si le pin noir et le cèdre paraissent moyennement adaptés à ces substrats, le pin d'alep et le chêne vert semblent par contre mieux adaptés et présentent une vigueur et une capacité à se régénérer exceptionnelles.



Aujourd'hui si seul 1/5 de la propriété est boisée, à long terme et sous réserve de perturbations naturelles ou anthropiques, c'est plus des 2/3 qui pourraient le devenir et potentiellement produire du bois d'œuvre, du bois énergie, du bois d'industrie à base principalement de pin d'alep et de chêne vert. Par ailleurs la présence de chênes liège bien venants en sous étage d'une pinède à pin d'alep permet d'envisager la production de liège.



Depuis le 31 juillet 2006, le Conseil Général adhère, pour ces 2 forêts départementales, à la politique de qualité de la gestion forestière durable définie par PEFC Languedoc Roussillon. Du fait de cet engagement dans une gestion respectueuse des enjeux environnementaux, sociaux et économiques, le bois d'œuvre et le bois énergie produits au sein de de la forêt départementale du Mas de l'Alzine peuvent ainsi être commercialisés sous l'appellation bois écocertifié.

Pour en savoir plus sur la certification PEFC :

<http://www.arfobois.com/index.php?id=4>



Des potentialités de production certaines en matière apicole, viticole, trufficole:



Le Conseil général a accordé des concessions à des apiculteurs pour l'implantation de ruchers au sein de la forêt départementale.

Ci dessus Ruchers situés dans la parcelle 2, producteurs de miel de garrigue à partir de lavande, de bruyère, de romarin...

La forêt départementale est riveraine d'un vignoble AOC producteur de Vins doux naturels (Muscat, Rivesaltes) et de vin d'appellation « Cote de Roussillon Village Tautavel ».

Une propriété présentant une richesse environnementale exceptionnelle

Une mosaïque d'habitats naturels dont certains d'intérêt communautaire comme:

- Landes sèches,
- Formations méditerranéennes à genévriers,
- Forêts à Quercus ilex,
- Pinèdes méditerranéennes.

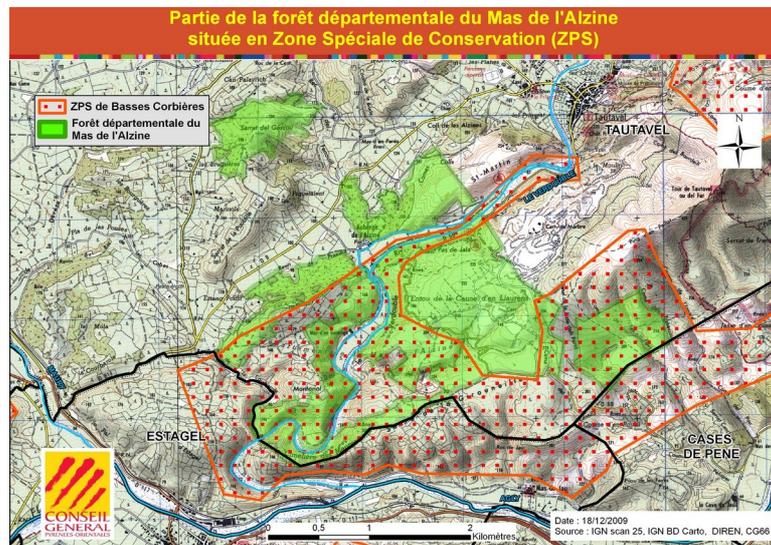


Des cortèges floristiques diversifiés et riches avec notamment la présence d'espèces végétales particulièrement rares et protégées au niveau national et régional.

C'est le cas de la vaillantie hérissé (valantia hispida L.) protégée au niveau régional par l'arrêté du 29/11/1997 comme du Glaïeul douteux (Glodialis dubus Guss.) (ci contre) protégée au niveau national par l'article 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982



Présence d'une avifaune d'exception : La propriété est potentiellement fréquentée par la fauvette pitchou, l'Alouette lulu, le Pipit rousseline, l'Aigle de bonneli, le Grand duc d'europe. D'ailleurs depuis l'arrête du 6 novembre 2002, la partie sud de la propriété est incluse dans la Zone de Protection Spéciale (ZPS) des Basses Corbières. Ce classement issu de la directive habitat, a pour objectif de protéger et de conserver les habitats nécessaires à la survie et la reproduction d'une avifaune menacée.





Le Grand-Duc (Source : J. LAURENS /GOR)

Des espèces patrimoniales insoupçonnables potentiellement présentes.

- **Des petits mammifères :** La Genette (*Genetta genetta*) la Martre (*Martes martes*), la fouine (*Martes foina*), le putois (*Putorius putorius*) et les mustélidés (*Mustella luterola* et *Lutra lutra*) font partie des espèces d'intérêts communautaires protégées au niveau national depuis l'arrête du 17 Avril 1981.
- Des chauves souris: Suite à différents échantillonnages, il a été identifié au sein de la forêt départementale, principalement au niveau de la rivière du Verdoble, le Minioptère de Schreibers, le Murin de Daubenton, le Pipistrelle pygmée, le Pipistrelle de Kuhl, et le Vespère de Savi.
Le Verdoble, est un secteur de chasse attractif pour les chauves-souris, puisqu'on peut y retrouver jusqu'à 10 espèces différentes, sur les 24 espèces que recense le département des Pyrénées-Orientales (34 sont présentes en France métropolitaine).



Parmi elle, le Minioptère de Schreibers, espèce patrimoniale inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitat Faune Flore. Cette espèce cavernicole, qui effectue l'intégralité de son cycle biologique en milieu hypogé, peut effectuer un trajet allant jusqu'à 30km à partir de son gîte, pour aller chasser. Le plus proche gîte connu de la propriété de l'Alzine est situé sur la commune de Montalba-le-château, il constitue un site Natura 2000 dont le CG66 est l'opérateur. Il est donc probable que la propriété départementale constitue un terrain de chasse pour les individus de ce gîte à fort enjeu de conservation."

- **Des reptiles:** les habitats présents sont propices à de nombreux reptiles, un repérage d'espèces patrimoniales a été réalisé lors de la réflexion d'implantation des sites d'extraction de calcaire, les espèces potentiellement présentes sur la propriété sont Lézard ocellé (*Lacerta lepida*), Lézard vert (*Lacerta viridis*), Psammodrome algire (*Psammodro algerus*), Couleuvre à échelons (*Elaphe scalaris*), Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*), Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*), Coronelle girondine (*Coronelle girondica*), Tarente de Mauritanie (*Tarentola mauritanica*)

Des espèces chassables comme le lapin, le lièvre, la perdrix rouge, la palombe, la grive, le sanglier, le chevreuil.

La propriété est incluse dans le territoire de chasse de l'association communale de chasse agréée (ACCA) de TAUTAVEL.

Au cours de la saison 2008/2009, 5 sangliers ont été abattus sur la propriété.

Une propriété exposée aux incendies :

La propriété est recouverte de formations inflammables et combustibles. Elle est d'autant plus exposée que des facteurs d'aggravations naturels et anthropiques sont présents et réunis.

Historiquement, plusieurs incendies ont été recensés ce territoire :

- le 20 juin 1986 où 190 ha environ ont été détruits sur la forêt (canton du Mas de l'Alzines et l'Entou de la Caune d'en Llaurens). Le départ de feu a eu lieu au Mas de l'Alzines, sa cause serait la malveillance. Les reboisements entrepris sur le canton du Mas de l'Alzines sont issus de cet incident,
- en 2006, quelques hectares ont été incendiés au sud du Canton de la Caune d'en Llaurens mais le feu a été rapidement maîtrisé.



Liens utiles :

- L'office National des Forêts: <http://www.onf.fr/mediterranee>
- Association PEFC: <http://www.arfobois.com/index.php?id=7>